

DISTRIBUTION DE MASQUES TISSUS

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et la Région Occitanie nous ont donné des masques en tissu homologués Afnor et lavables 50 fois.

Vous êtes invités à venir retirer votre masque à la salle des fêtes :

- soit le mercredi 27 mai de 9h00 à 12h00,
- soit le samedi 30 mai de 9h00 à 12h00.

Un membre par foyer est invité à se présenter avec le coupon, joint ci-après, dûment renseigné et signé et sa carte d'identité. Il lui sera remis en échange le nombre de masque pour son foyer. Le livret de famille justifiant des personnes membres de la famille pourra vous être demandé.

Attention ces masques sont à taille unique ; il est attribué uniquement aux personnes âgées de plus de 11 ans.

N'oubliez pas que le port du masque ne dispense en aucune façon de continuer à respecter la pratique des gestes barrières.

Prenez soin de vous.

COUPON A RAPPORTER COMPLETE EN ECHANGE DE MASQUES

Je soussigné-e

Nom : **Prénom :**

chargé-e de représenter mon foyer situé à l'adresse :

.....

m'engage à ne demander la délivrance de masque qu'au profit des personnes habitant de façon permanente à mon domicile, à savoir :

Nom	Prénom	Date de naissance
*
*
*
*
*

Total de masques :

Signature :